



DÉCRYPTAGE

Déploiement militaire au Niger : que cherche réellement Alger derrière le prétexte énergétique ?

HAJAR BEN HOSAIN – 27 octobre 2026



Derrière l'argument de la protection des intérêts énergétiques, que cherche réellement l'Algérie

en autorisant le déploiement de son armée au Niger ? Entre ambitions géopolitiques, rivalités énergétiques et recomposition sécuritaire au Sahel, cette décision ouvre plusieurs fronts stratégiques pour Alger.

Le Parlement algérien a approuvé, dimanche 25 octobre, le déploiement d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger, ouvrant la voie à une projection officielle de forces algériennes à l'étranger pour la première fois depuis la guerre de 1973, qui a opposé Israël à une coalition arabe menée par l'Égypte et la Syrie du 6 au 25 octobre de cette année-là.

L'Assemblée populaire nationale (APN), chambre basse du Parlement algérien, a annoncé dans un communiqué que ses membres avaient voté à l'unanimité en faveur de « *l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger* », afin de « *protéger les intérêts énergétiques* ».

Le Sénat avait auparavant annoncé avoir approuvé cette mesure à l'unanimité des 148 suffrages exprimés, dans le cadre d'un accord bilatéral entre Alger et Niamey.

Selon des informations relayées par des médias algériens, les forces concernées pourraient notamment être chargées de sécuriser des installations pétrolières et les investissements de la compagnie nationale Sonatrach dans le nord du Niger.

Cette décision intervient dans un contexte de recomposition des alliances au Sahel, marqué par les tensions entre l'Algérie et plusieurs pays de la région, les nouvelles coopérations militaires et la concurrence autour des infrastructures énergétiques reliant l'Afrique aux marchés internationaux.

Dans un entretien accordé à *Maroc Diplomatique*, Nour Mohammed Reda, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de Fès et à l'Université Al Akhawayn, et président fondateur du Centre marocain des études africaines et du développement durable (CMEADD), analyse les motivations d'Alger et les conséquences possibles de ce vote sur les équilibres régionaux.

Lire aussi : Algérie-Niger : Quand la précipitation militaire risque de devenir un piège stratégique

La protection des intérêts énergétiques au cœur du dispositif

Selon Nour Mohammed Reda, le vote parlementaire du 25 octobre dépasse la seule protection des investissements et la lutte contre le terrorisme. Il s'inscrit dans une stratégie visant à consolider la présence algérienne au Sahel, alors que les crises successives avec Bamako ont fragilisé les instruments diplomatiques traditionnels d'Alger.

L'expert distingue trois objectifs principaux : sécuriser les intérêts énergétiques algériens, renforcer la présence militaire dans le Sahara central et établir un partenariat sécuritaire plus étroit avec les autorités nigériennes.

La dimension énergétique occupe une place centrale dans cette lecture. Sonatrach, compagnie pétrolière et gazière nationale de l'Algérie, développe des activités d'exploration pétrolière au Niger, notamment dans le bassin de Kafra, tandis que le projet de gazoduc transsaharien Nigeria-Niger-Algérie vise à acheminer le gaz nigérian vers le réseau algérien, puis vers les marchés européens. Pour Nour Mohammed Reda, la sécurisation du territoire nigérien représente donc un enjeu pour la réalisation de cette infrastructure, dont le développement dépend du maintien de conditions favorables sur son parcours.

L'expert rapproche ce projet du Gazoduc africain atlantique Nigeria-Maroc, qui doit relier les ressources gazières du Nigeria à la façade atlantique africaine et, à terme, aux marchés extérieurs. Bien que les deux projets puissent théoriquement coexister, il estime qu'ils s'inscrivent dans une compétition portant sur les financements, les volumes de gaz disponibles et le rôle des pays concernés dans les futurs approvisionnements énergétiques de l'Europe.

« Pour Alger, l'enjeu consiste donc à consolider un corridor énergétique dont la réalisation dépend directement du territoire nigérien », souligne l'analyste.

Selon son analyse, une coopération militaire renforcée avec Niamey pourrait contribuer à sécuriser cet itinéraire tout en donnant à l'Algérie un poids supplémentaire dans les négociations relatives aux futurs approvisionnements. Il s'interroge ainsi sur la portée exacte de l'opération, entre protection des investissements et recherche d'une influence durable sur un partenaire stratégique.

Cette lecture doit toutefois être replacée dans le contexte des relations du Niger avec ses autres partenaires. Nour Mohammed Reda rappelle qu'en avril 2026, Niamey a signé quatorze accords de coopération avec le Maroc, réaffirmé son soutien à l'Initiative atlantique et salué les perspectives du Gazoduc africain atlantique. Selon lui, les autorités nigériennes cherchent à diversifier leurs partenariats économiques et sécuritaires plutôt qu'à s'aligner exclusivement sur Alger.

Madama, un point d'appui dans le Sahara central

Au-delà des infrastructures énergétiques, Nour Mohammed Reda évoque la possibilité d'un positionnement militaire algérien à Madama, dans l'extrême nord du Niger, à proximité de la frontière libyenne. Cette ancienne base française occupe une position stratégique sur les routes reliant le Maghreb au

Sahel, dans une zone exposée aux activités de groupes armés et aux réseaux de contrebande.

Une implantation algérienne permettrait, selon l'expert, de renforcer la surveillance des mouvements transfrontaliers et les capacités de renseignement, tout en offrant à Alger un point d'appui dans le Sahara central. Il souligne également les interactions entre la situation sécuritaire au Niger et les rapports de force dans le sud de la Libye, où les forces du maréchal Khalifa Haftar contrôlent une partie importante du territoire.

Plusieurs informations évoquent des relations entre des mouvements nigériens hostiles au général Abdourahamane Tiani, notamment le Front patriotique de libération dirigé par Mahmoud Salah, et le camp Haftar. La nature exacte de ces relations demeure cependant controversée. Pour Nour Mohammed Reda, cette configuration doit être considérée dans le contexte plus large des rivalités entre les différents acteurs présents dans le Sahara central.

L'expert relève, à cet égard, le rapprochement militaire entre le Maroc et les forces de l'Est libyen. Du 11 au 15 octobre 2026, Khaled Haftar, fils du maréchal et chef d'état-major des forces de l'Est libyen, s'est rendu à Rabat, où il a rencontré le général Mohammed Berrid, inspecteur général des Forces armées royales. Les discussions ont notamment porté sur la coopération militaire et la formation. Nour Mohammed Reda souligne que cette évolution intervient alors que l'Algérie entretient des relations privilégiées avec les autorités de Tripoli, historiquement rivales du camp Haftar.

Selon lui, une éventuelle présence algérienne à Madama pourrait ainsi répondre à plusieurs objectifs, de la protection du pouvoir nigérien à la surveillance des espaces frontaliers, tout en renforçant la position d'Alger dans une région où les relations militaires et diplomatiques connaissent de nouvelles évolutions. Il

convient néanmoins de distinguer ces hypothèses stratégiques de l'objectif officiellement annoncé par le Parlement algérien, à savoir la protection des intérêts énergétiques.

Un soutien militaire aux autorités nigériennes

Nour Mohammed Reda identifie également une dimension politique dans la décision algérienne, liée à la volonté d'Alger de devenir un partenaire sécuritaire déterminant pour les autorités nigériennes. Il rappelle que, le 9 août 2026, l'Algérie a livré quatre hélicoptères militaires à Niamey, avant l'envoi, le 30 août, de quatre avions de combat Su-30 à la demande des autorités nigériennes, dans le contexte d'une mutinerie militaire.

Pour l'expert, ces livraisons constituent des signes d'un engagement plus direct d'Alger dans la protection des autorités de Niamey. Il relève cependant un changement dans la position algérienne depuis le coup d'État de 2023. *« À l'époque, Alger avait condamné le renversement du président Mohamed Bazoum et appelé au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Trois ans plus tard, l'Algérie apporte un soutien militaire aux autorités issues de ce coup d'État ».*

Nour Mohammed Reda estime que cette évolution pose la question de la transformation de l'assistance militaire en instrument d'influence à long terme. Les équipements, le renseignement et les garanties de sécurité peuvent, selon lui, créer des relations de dépendance stratégique entre un État fournisseur et un pays bénéficiaire. Il évoque également la présence russe au Niger, notamment celle des forces d'Africa Corps, qui ont participé à la reprise de la base aérienne 101 lors de la mutinerie d'août. Si les interventions algérienne et russe peuvent converger dans leur soutien aux autorités nigériennes, aucune

coordination opérationnelle entre les deux dispositifs n'est établie dans les éléments présentés par l'expert.

Une évolution susceptible de modifier les équilibres sahéliens

Pour Nour Mohammed Reda, la portée géopolitique du vote du 25 octobre réside dans l'éventualité d'un passage à une projection militaire directe plus durable. Il rappelle que l'Algérie a historiquement cherché à exercer son influence régionale par des moyens diplomatiques et indirects, notamment au Sahel, où elle a revendiqué un rôle de médiateur tout en entretenant des relations avec différents mouvements politico-militaires.

Cette politique a suscité des tensions, en particulier avec le Mali. En janvier 2024, Bamako avait dénoncé des ingérences algériennes portant, selon les autorités maliennes, atteinte à sa souveraineté et à sa sécurité nationale. Les accusations portaient notamment sur l'accueil présumé de responsables de groupes armés poursuivis par la justice malienne. Alger a contesté ces accusations. La crise s'est aggravée en avril 2025, après la destruction d'un drone militaire malien par les forces algériennes.

Dans cette perspective, l'expert considère que le vote parlementaire ne marque pas nécessairement le début d'une politique d'intervention régionale, mais pourrait en modifier les modalités en ouvrant la voie à une présence militaire plus directe. Il souligne que l'éventualité d'un déploiement prolongé au Niger doit être appréciée à la lumière des difficultés sécuritaires du pays et des rivalités entre les partenaires extérieurs présents dans la région.

« Une telle évolution pourrait également avoir des conséquences pour l'Alliance des États du Sahel (AES), qui réunit le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Ces trois pays ont placé la souveraineté nationale et l'autonomie stratégique au cœur de leurs orientations », affirme l'expert.

Selon Nour Mohammed Reda, un renforcement de la présence algérienne au Niger pourrait donner à Alger une capacité accrue d'influence sur les choix sécuritaires de Niamey, avec un risque de déséquilibre au sein de l'Alliance.

L'expert mentionne aussi le rétablissement des relations diplomatiques entre Alger et Bamako, intervenu en juillet 2026 après une longue crise, comme un élément susceptible de modifier les rapports régionaux. Cette normalisation pourrait faciliter de nouveaux échanges entre les deux capitales, sans suffire à établir que leurs divergences antérieures ont été résolues.

Enfin, le risque d'un engagement militaire croissant concerne également l'Algérie. Une opération initialement limitée à la protection d'installations énergétiques pourrait être confrontée à l'extension des menaces armées et aux crises politiques internes du Niger. Nour Mohammed Reda estime qu'Alger pourrait alors se retrouver face à un dilemme entre le maintien de sa présence, nécessaire à la préservation de son influence, et les coûts humains, matériels et politiques d'un engagement prolongé.



SUR LE MÊME SUJET

Sahara marocain : Washington change les règles du jeu

Les États-Unis vont recevoir « un million de barils de pétrole vénézuélien » (Trump)

Abdessamad Ezzalzouli : le PSG envisage de recruter l'ailier marocain

Ballon d'Or 2026 : l'hommage à Christophe Gleizes, camouflet mondial pour Alger

Carte grise au Maroc : fini les déplacements imposés vers la ville de l'acheteur

Gaz et pétrole, le Maroc peut-il enfin briser sa dépendance aux importations ?

LE HIGHLIGHT DE LA SEMAINE

Sahara marocain : Washington change les règles du jeu

Abdessamad Ezzalzouli : le PSG envisage de recruter l'ailier marocain

Déploiement militaire au Niger : que cherche réellement Alger derrière le prétexte énergétique ?

Carte grise au Maroc : fini les déplacements imposés vers la ville de l'acheteur

La dette gouverne-t-elle désormais le monde ?

Sahara marocain : Le Maroc aux portes d'une victoire diplomatique majeure



CE QUE JE PENSE - L'ÉDITO

Sahara marocain : Washington change les règles du jeu

28 OCTOBRE 2026

BLOC-NOTES

Le Maroc ne marchandera jamais le statut de Lagouira

28 OCTOBRE 2026



Abonnez-vous à notre newsletter

Your email address..

ABONNEZ-VOUS

☐ En renseignant mon adresse e-mail, j'autorise Maroc Diplomatique à collecter et traiter mes données personnelles pour m'adresser la newsletter à laquelle je m'inscris. J'ai pris connaissance de la politique de protection des données personnelles de Maroc Diplomatique, accessible [ici](#). Je comprends que je peux me désinscrire à tout moment en utilisant le lien prévu à cet effet sur chaque newsletter.

Réseaux sociaux



163.9K
Facebook



10K
Twitter



63.6K
Instagram



12K
YouTube



LinkedIn

À propos de nous

L'INFORMATION QUI DÉFIE LE TEMPS

Fondé en 2014, MAROC DIPLOMATIQUE s'est imposé comme un groupe média de référence, dédié à l'analyse de l'actualité marocaine et internationale. Fidèle à une ligne éditoriale exigeante, il décrypte les grandes mutations diplomatiques, politiques, économiques, et sociétales qui façonnent le Royaume et le monde.

Email: contact@maroc-diplomatique.info

Contact: 05 22 20 69 19/ 05 22 20 98 68

Adresse: Villa N°13, Rue Sidi Harazem, 20203 - Casablanca



Notre sélection

PIB algérien : les limites d'un « nif » à 332 milliards de dollars

19 OCTOBRE 2026

Sahara marocain : Après le rapport Guterres, l'autonomie entre dans le temps des décisions

19 OCTOBRE 2026

DGSN, DGST et FBI : les coulisses d'une enquête sur un réseau d'armement lié au narcotrafic mexicain

14 OCTOBRE 2026

Les plus lus

CAN-2026 de futsal : S.M. Mohammed VI salue le sacre historique des Lions de l'Atlas

22 OCTOBRE 2026

Moudawana, droits de l'homme, libertés... Les engagements de Fatima-Zahra El Mansouri

20 OCTOBRE 2026

PIB algérien : les limites d'un « nif » à 332 milliards de dollars

19 OCTOBRE 2026

[ACTUALITÉS](#) [NOUS CONTACTER](#) [VOTRE PUBLICITÉ](#) [REJOIGNEZ-NOUS](#)

© 2026 Designed by Maroc Diplomatie.